

<b>THEMATIQUE : ENFANCE – JEUNESSE 12 – 25 ans</b>	SDSF : Développer et soutenir une offre de qualité aux familles
<b>Action 9 : Poursuivre les actions envers les adolescents, les jeunes adultes sur le territoire</b>	

### Rappel du diagnostic

- L'AFTR identifié sur le territoire et œuvrant dans la politique jeunesse
- Une évolution de l'offre ado portée par l'AFTR (activités, itinérances, implication dans des projets)
- Un ensemble d'institutions et d'acteurs en lien avec la jeunesse se mobilise ensemble pour éviter des ruptures de parcours
- Richesse du tissu associatif local
- Des équipements existent pour accueillir les jeunes dans des activités diversifiées (médiathèque, piscine...)
- Manque de mobilité psychologique et physique en termes de déplacement pour les familles et les adolescents
- La santé mentale des jeunes s'abîme

### Descriptif de l'action

S'appuyer sur les expériences, les initiatives du territoire dans l'accueil des adolescents pour mener une réflexion sur la politique jeunesse adaptée à ce public

### Objectifs de l'action

- 1) Formaliser la dynamique du groupe de travail des acteurs jeunesse du territoire par la mise en place d'un collectif ou d'un réseau
- 2) Avoir une veille sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes et mener une action de communication auprès des jeunes
- 3) Favoriser l'implication des jeunes dans des projets en tant qu'acteurs (ex : commission jeunes dans le cadre du CA de l'AFTR...)
- 4) Mener une réflexion sur la création de lieux d'accueil pour les jeunes
- 5) Faciliter l'itinérance des actions sur le territoire pour favoriser la mixité sociale

### Evaluation de l'action

Résultats attendus	Indicateurs/ critères d'évaluation
1) Créer un projet commun pour l'ensemble du territoire au travers d'un collectif ou d'un réseau	1) Evolution de la fréquentation des animations par les jeunes
2) Maintenir et développer des actions pour et avec les jeunes	2) Evolution du nombre de partenaires inscrits dans le projet commun et nombre de temps de rencontres formalisés
3) Favoriser la mixité entre les différents jeunes accueillis	3) Evolution du nombre d'actions mises en place (mobilité physique – mobilité psychologique)
4) Favoriser la mobilité physique et psychologique	4) Evolution du nombre d'outils de communication proposés
5) Utiliser les outils de communication des jeunes	5) Satisfaction des jeunes, des familles

### Référent (e) de l'action

Le / la chargé (e) de coopération CTG participe au pilotage

### Moyens mobilisables humains, financiers, matériels

- **Communauté de Communes de la Région de Rambervillers**
- Pôle services à la personne (agent (e) chargé (e) de coopération CTG...), salle, matériel, prestations extérieures

- **Communes signataires de la CTG au sein de la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers**

Acteurs de terrain, salle, matériel, prestations extérieures

- **CAF**

Appui technique du chargé de conseil et de développement, subventions et prestations de service

- **Conseil départemental des Vosges**

Temps d'expertise des travailleurs médico - sociaux du Pôle Développement des Solidarités

- **MSA Lorraine**

Temps d'expertise du ou de la professionnel(le) du territoire, subventions Grandir en Milieu Rural

- **Autre**

AFTR Association des Familles du Territoire de Rambervillers, SDJES Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, collèges et Lycée, mission locale, établissements spécialisés (CMP, maison des adolescents...), associations du territoire, autres prestataires

Démarrage de l'action

2026

Point d'étape

Bilan annuel

Echéance

2030